



LES AGENTS

IMMOBILIER

HONORAIRES MAXIMUM VENTES IMMOBILIÈRES

AU 1^{ER} JANVIER 2022

Transactions Immobilières : Maisons, Appartements, Terrains...
Professionnels ou Commerciaux

BARÈME APPLICABLE PAR TRANCHE DE PRIX DE VENTE

TRANCHE DE PRIX	HONORAIRES HT	TVA	HONORAIRES TTC à charge du vendeur
Jusqu'à 50 000€	4 166,67€	833,33€	5 000€ Maximum
de 50 001€ à 70 000€	5 833,33€	1166,67€	7 000€ Maximum
de 70 001€ à 80 000€	6 666,66€	1 333,34€	8 000€ Maximum
Au-delà de 80 001€	10% ^{tTC} Maximum		

Estimation réalisée avec analyse comparative de marché, prise des mesures du bien ...

150 €^{HT} soit 180 €^{TTC}